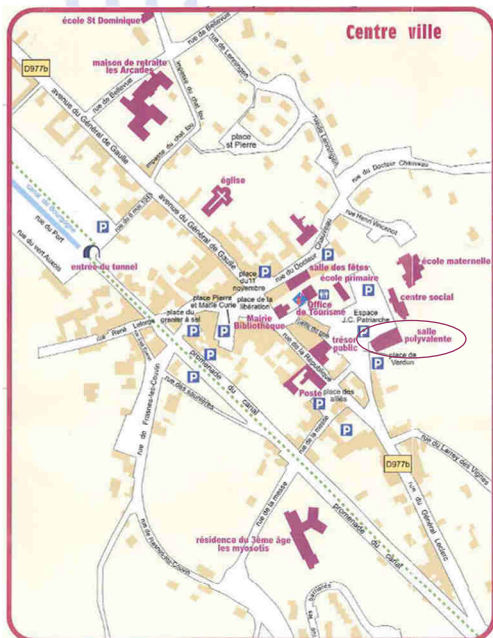


Se rendre sur les lieux



En covoiturage :
www.covoiturage.mobigo-bourgogne.com

Le matin :
 Salle polyvalente (404)
 Espace Jean-Claude Patriarche
 21320 Pouilly-en-Auxois
www.pouilly-en-auxois.fr/pdf/mairie-pouilly.pdf

L'après-midi :
 Rue Saint Léger
 21320 Civry-en-Montagne
 (départ groupé de Pouilly à 14h10)

Remerciements

Pour leur implication dans la préparation de cette journée :

Aurélien Billon (SEDARB), Patrice Bouillot (indépendant), Céline Buche (Chambre régionale d'agriculture), Christian-Rémy Caille (Bureau d'études Caille), Nicolas Cheynet (Conseil départemental de la Côte-d'Or), Stéphane De Wever (AERMC), Clément Doney (BRGM Bourgogne), Alice Faivre (Chambre d'agriculture de Côte-d'Or), Dominique Girard (Syndicat de Flammerans), Stéphane Grippon (SEDARB), Anne Hermant (Chambre d'agriculture de Côte-d'Or), Isabelle Jannot (Conseil régional), Jacques Lançon (Ville de Lons-le-Saunier), Emmanuel Lavier (agriculteur), Michel Lenoir (AMF 21), Bruno Maestri et Guy Maitrias (ARS), Malory Mesnier (AELB), Laurent et Olivier Mouillon (GAEC Mouillon), Adeline Perronneau (DREAL Bourgogne), Camille Prost (FREDON Bourgogne), Jean-Marc Pugnet (AMF 21), Pierre Robin (Chambre d'agriculture de Côte-d'Or), Cindy Roller (AESN), Laurent Roy (AERMC), Céline Sagres (Chambre d'agriculture de Côte-d'Or), Claude Saint-Pierre (Tercia consultants), Prisca Van Paassen (ASCOMADE), Stéphanie Vuillot (DDT de Côte-d'Or).

Partenaires techniques de la journée



La protection de captages face aux pollutions diffuses

Quels leviers d'action pour les collectivités ?

Journée d'échanges

Mardi 9 février 2016
 9h00-17h30

Espace Jean-Claude Patriarche, Pouilly-en-Auxois (matin)
 GAEC Mouillon, Civry-en-Montagne (après-midi)



© Ville de Pouilly-en-Auxois



© Ville de Pouilly-en-Auxois



© Alice Faivre, Chambre d'agriculture de Côte-d'Or

Une journée organisée dans le cadre du :



financé par :



Le Réseau Captages a pour objectifs de sensibiliser et d'informer les acteurs de la protection des captages, de favoriser les échanges et les synergies entre eux ainsi que de capitaliser et valoriser les expériences intéressantes. Toutes les ressources produites dans le cadre du Réseau sont disponibles sur le site Internet d'Alterre (rubrique « Actions partenariales ») : www.alterre-bourgogne.org

Protection de captages face aux pollutions diffuses : Quels leviers d'action pour les collectivités ?

De nombreuses ressources en eau sont affectées par les pollutions diffuses, notamment par les nitrates et les pesticides, avec des conséquences environnementales et sanitaires reconnues. L'exposition potentielle des populations à ces risques sanitaires relève de la responsabilité des collectivités.

Pour accompagner ces dernières dans la mise en place de mesures de protection de la ressource en eau, Alterre Bourgogne, l'Agence régionale de santé (ARS) et les Agences de l'eau Loire-Bretagne, Rhône Méditerranée Corse et Seine-Normandie organisent depuis plusieurs années des journées d'échanges, avec le soutien d'autres partenaires, dans le cadre du réseau régional « captages ».

Cette nouvelle rencontre s'adresse aux élus locaux, aux agents des collectivités et à tous les acteurs concernés par la protection des captages d'eau potable. L'objectif est de faire bénéficier à ces publics d'un temps d'actualisation des connaissances, de retours d'expériences et d'échanges sur les solutions qui peuvent être mises en œuvre en matière de protection de captages.

8h40-9h10 **ACCUEIL** des participants

9h10-9h30 **OUVERTURE** par Laurent Roy, directeur de l'Agence de l'eau RMC

9h30-10h15 **LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES : POURQUOI, COMMENT, AVEC QUELS MOYENS ?**

- **La vulnérabilité de la ressource en eau en Côte-d'Or**
Christian-Rémy Caille, bureau d'études Caille
Echanges avec la salle
- **Les périmètres de protection de captages en Bourgogne : rôle et articulation avec les bassins d'alimentation de captages**
Clément Doney, BRGM Bourgogne
Echanges avec la salle
- **L'évolution des dispositifs d'aide en région**
Isabelle Jannot, Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
Echanges avec la salle

10h15-12h45 **COMMENT PERENNISER L'ACTION ?**

Table ronde animée par le journaliste Patrice Bouillot

- **Introduction : la restauration pérenne de la qualité de l'eau des captages**
Claude Saint-Pierre, Tercia consultants
Echanges avec la salle
- **Assurer la maîtrise foncière**
Témoignage d'Emmanuel Lavier, agriculteur à Bussy-le-Grand
Eclairage de Céline Sagres, Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Echanges avec la salle
- **Développer des filières bio**
Témoignage de Jacques Lançon, adjoint au maire de Lons-le-Saunier (39)
Eclairage de Stéphane Gripon, SEDARB
Echanges avec la salle

• Être exemplaire dans sa commune

Témoignage d'une commune en démarche zéro phyto
Eclairage de Prisca Van Paassen, ASCOMADE
Echanges avec la salle

• Conclusion : le rôle de l'élu dans les démarches de protection de captage

Témoignage de Dominique Girard, président du Syndicat de Flammerans
Eclairage de Michel Lenoir, administrateur de l'AMF de Côte-d'Or
Echanges avec la salle

12h45-14h10 **BUFFET BIENVENUE A LA FERME** (participation demandée de 15€ à régler à l'inscription - voir ci-dessous)

14h30-17h30 **VISITE D'UNE EXPLOITATION EN CONVERSION BIO** : le GAEC Mouillon à Civry-en-Montagne, exploitation en polyculture-élevage
NB : Possibilité de faire une partie en salle si la météo n'est pas propice

• Le contexte hydrogéologique

Christian-Rémy Caille, bureau d'études Caille

• Le bassin d'alimentation du captage dit « Source de Jeute »

Alice Faivre, Chambre d'agriculture de Côte-d'Or

• Présentation de l'exploitation et de la démarche de conversion

Laurent et Olivier Mouillon, agriculteurs en conversion bio

• La conversion au bio en Bourgogne

Pierre Robin, Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Aurélien Billon et Stéphane Gripon, SEDARB

Echanges en salle autour de boissons chaudes

INSCRIPTION

Avant le 2 février 2016

en ligne <http://inscription-captages.alterre-bourgogne.org>

ou en renvoyant le coupon ci-dessous

par courrier à Alterre Bourgogne, La Bourdonnerie, 2 allée Pierre Lacroute, 21000 DIJON

ou par mail à ac.tissot@alterre-bourgogne.org

Nom : Prénom :

Organisme :

Fonction :

Téléphone : Courriel* :

Participera : *Obligatoire pour confirmation d'inscription

☐ à la matinée

☐ au repas (la réservation sera effective à réception du règlement de 15€, par chèque à l'ordre d'Alterre Bourgogne, avant le 2 février 2016)

☐ à la visite